

rendent indispensables de n'y renfermer que le moins possible les bestiaux ; mais cette difficulté n'est pas insurmontable, puisque partout, on peut trouver en plein air un emplacement où il sera facile d'étendre la litière et d'affourager comme à Pétable, à toutes les époques où l'on est dans l'usage de laisser vaquer les animaux. En second lieu, pour ceux de travail, le repos est bien plus souvent nécessaire que l'exercice, de sorte que l'objection tombe encore d'elle-même en ce qui les concerne. — Restent donc les jeunes animaux, les vaches laitières et les moutons. A leur égard, les avis sont partagés, et nous avouons que nous ne croyons pas qu'on doive les tenir constamment renfermés en de trop étroites limites. Les jeunes élèves se développent mieux lorsqu'on les abandonne entièrement à eux-mêmes au pâturage pendant une partie de la journée.

(A continuer.)

## HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

La presse française a accueilli avec beaucoup d'éloges le changement que le Collège Masson vient d'opérer dans son enseignement. Ces éloges sont sans doute bien mérités, et nous unissons notre voix à celle de nos confrères pour féliciter les directeurs de cette maison du sacrifice qu'ils ont fait du cours classique, pour consacrer tout leur temps à un cours entièrement commercial et industriel. Mais si les MM. du Collège Masson méritent la reconnaissance de tous les amis de l'éducation, ils n'ont nullement besoin qu'on leur attribue une initiative qu'ils sont loin de réclamer. Certaines feuilles, plus zélées qu'éclairées sur l'enseignement qui se donne dans quelques-unes de nos maisons d'éducation, apprennent au pays que le Collège Masson vient de combler une lacune qui se faisait sentir depuis longtemps. Cette lacune existait peut-être en réalité pour Montréal et ses environs, mais n'était-elle pas comblée déjà depuis bon nombre d'années pour Québec et toutes les paroisses, depuis les Trois-Rivières jusqu'à la Baie des Chaleurs? Le Collège de Ste. Anne n'a-t-il pas le droit de se féliciter d'avoir compris, depuis vingt ans et plus, la nécessité d'un cours où les jeunes gens peuvent acquérir, dans l'espace de quatre ans, la pratique des affaires, dans le commerce et l'industrie, et d'avoir aussitôt mis son idée à exécution. Oui, Ste. Anne possède un collège dans le même genre que celui de Terrebonne, et de plus, cette institution a devant elle une longue expérience, qui doit inspirer la plus grande confiance au public canadien. D'ailleurs, nous en appelons, avec assurance, à la nombreuse assistance qui a honoré les exercices littéraires de la fin de l'année dernière, de sa présence. Pouvait-on attendre plus de jeunes enfants qui n'étaient dans la maison que depuis un an à deux, et quatre ans au plus !

Nous souhaitons, en toute sincérité, au collège Masson, le plus grand encouragement, mais aussi nous désirons pour Ste. Anne la continuation du patro-

nage dont il a été honoré jusqu'à ce jour. Quand une institution satisfait l'attente publique et même au-delà, quand cette institution sait rencontrer tous les besoins des différentes classes de la société, il faut lui vouer un attachement sans bornes et durable.

Ce n'est pas une réclame que nous prétendons faire aujourd'hui en faveur du Collège de Ste. Anne, nous nous contentons d'exposer les titres qu'il a à la confiance publique, et nous espérons être parfaitement compris.

Passons maintenant à un sujet plein de tristesse pour les catholiques du Canada. Monseigneur Pierre Flavien Turgeon, archevêque de Québec, a terminé sa longue carrière le 25 du mois qui vient de finir. Il était âgé de quatre-vingts ans.

Mgr. Turgeon était né à Québec, le 12 novembre 1787, de M. Louis Turgeon, négociant de cette ville et de Dame Louise Dumont. Dans son enfance et son jeune âge, il trouva dans ses père et mère des guides sages, de véritables modèles de toutes les vertus ; aussi, acquit-il de bonne heure cette tendre piété, cette délicatesse de conscience qui furent les plus beaux ornements de toute sa longue vie.

Il entra au petit séminaire de Québec à l'âge de treize ans, et s'y distingua par son assiduité au travail son entière soumission à ses supérieurs, sa bienveillance envers ses condisciples. Aussi, rendu en troisième mérita-il d'entendre ses maîtres dire de lui : "*quo sapientior in schola nullus existit.*" Ses succès furent égaux à son application et à son activité. Sa dévotion, à l'église, sa modestie, ses manières affables, le faisaient regarder comme un autre St. Louis de Gonzague.

Après sa rhétorique, il fut appelé par Mgr. Plessis au secrétariat de l'Evêché, et prit alors la soutane.

Il fut ordonné prêtre le 29 août 1810, et s'agrégea au Séminaire de Québec, le 19 octobre 1811, et y demeura vingt-deux ans. Là, il fut tour à tour directeur du grand et du petit Séminaire, le premier assistant supérieur et procureur. Les directeurs de cette maison reconnaissent que c'est surtout comme procureur qu'il s'est acquis le plus grand droit à leur reconnaissance ; car sous son habile administration s'est ouvert pour cet établissement une ère de prospérité inconnue depuis les désastres de la conquête.

Ce prêtre modèle, n'ayant encore que 38 ans à la mort de Mgr. Plessis, fut cependant un des trois prêtres que Mgr. Panet présenta au comte de Dalhousie, gouverneur du Canada, comme étant les plus capables de l'aider dans les redoutables fonctions de l'épiscopat. Les deux autres étaient MM. Demers et Signay. MM. Turgeon et Demers, après avoir délibéré ensemble, refusèrent la charge qu'on voulait leur imposer.

A la mort de Mgr. Panet, qui arriva en 1833, Mgr. Signay, qui devint alors évêque titulaire, pressa vivement M. Turgeon d'accepter l'épiscopat, et de prendre place à ses côtés, comme coadjuteur. Ce dernier accepta malgré sa répugnance, et fut sacré le 11 juin